



Ecole Au QG
Formation De L'Acteur
Classe Préparatoire

Fiche d'inscription 20... / 20...

Nom photo

Prénom

Date de naissance

Adresse

Téléphone domicile
portable

E-Mail

Comment avez-vous connu l'école ?

Qu'est-ce qui motive votre démarche ?

RÈGLEMENTATION

Afin d'assurer le bon déroulement de l'année, Au QG vous demande de prendre connaissance de sa réglementation :

1. Les cours débutent à l'heure.
2. Les professeurs ainsi que les autres élèves comptent sur votre présence régulière en cours. En cas d'absence, merci de téléphoner ou d'envoyer un e-mail à l'école le signalant.
3. L'école s'aligne sur l'année scolaire classique (zone C). Toutefois, il peut y avoir certaines différences ; le planning de l'année vous est communiqué dans votre dossier d'inscription.
4. Un engagement sur l'année est exigé. Le règlement se fait à l'inscription.
 - a. L'admission aux cours dépend de la réception de ces règlements ; tout retard de paiement entraînera systématiquement la non-admission aux cours.
 - b. Aucun remboursement n'est accordé, même en cas d'absences.
5. Tout changement d'informations personnelles sera signalé par écrit (e-mail ou courrier).
6. Le dossier d'inscription sera considéré comme complet dès réception de tous les éléments : la présente fiche dûment complétée et signée, la photo d'identité récente et les frais d'inscription de 90€. Vous recevrez alors votre carte Au QG (qui vous donne l'accès gratuit aux stages et master class, aux soirées de l'école, aux spectacles de fin d'année)
7. Les photos/films pris dans le cadre de l'école sont au libre usage de celle-ci et vous autorisez à l'école pour sa communication, la possibilité de leur exploitation commerciale ou non sur tout type de support.

Merci, et très bonne année !

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)